

Cette collecte aura lieu du 15 Février au 15 Mars 1915.

Les collecteurs se présenteront à domicile, munis d'un carnet revêtu du sceau de la Chancellerie et de la signature du Chancelier.

Un rapport sera adressé au Conseil d'Etat, sur le résultat de cette collecte et l'emploi de la somme recueillie.

Certifié conforme:

*Le Chancelier, Théodore BRET.*

---

---

## DÉNOMINATION

*de rue à Carouge.*

Du 29 Janvier 1915

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements des Travaux Publics, des Finances et Contributions, et de l'Intérieur;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Carouge, en date du 20 Dé-

cembre 1914, par laquelle ce Conseil décide de changer le nom de la rue Saint-Léger, qui va de la rue de la Filature à la rue Ancienne, et de lui donner le nom de « rue Vautier ».

Certifié conforme:

*Le Chancelier, Théodore BRET.*

---

---

## ADJONCTION

*au Règlement sur la chasse, du 18 Juillet 1905.*

Du 29 Janvier 1915

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition du Département de Justice et Police;

ARRÊTE:

De modifier comme suit l'article 10 du règlement sur la chasse du 18 Juillet 1905:

« Article 10. — Toute espèce de chasse est défendue sur les routes cantonales. Les chemins communaux, les promenades publiques, les chemins privés, dans l'intérieur des ports du port ainsi qu'à